

POLITIQUE
ENVIRONNEMENTALE

L'environnement
à Saint-Hyacinthe

Pour aujourd'hui et
pour demain!

Juin 2010





POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

L'environnement à Saint-Hyacinthe

Pour aujourd'hui et
pour demain!

Juin 2010

Table des matières

Le mot du maire	page 3
Le mot du directeur général	page 4
La méthodologie	page 5
Préambule	page 6
Les enjeux	page 7
La vision	page 8
La mission	page 9
L'énoncé de politique	page 10
La mise en œuvre	page 12
La conclusion et remerciements	page 13
Les crédits	page 14

L'environnement à Saint-Hyacinthe

Pour aujourd'hui et pour demain!

Le mot du maire

Maskoutaines et Maskoutains,

C'est avec une fierté légitime que je vous présente la politique environnementale de la Ville de Saint-Hyacinthe.

De plus en plus de personnes dans la communauté maskoutaine souhaitent ardemment que l'administration municipale pose des gestes concrets pour protéger leur environnement immédiat.

Il est révolu le temps où seuls quelques individus, facilement marginalisés, soutenaient cette cause; désormais, la protection de l'environnement est au cœur même des préoccupations de la majorité d'entre nous.

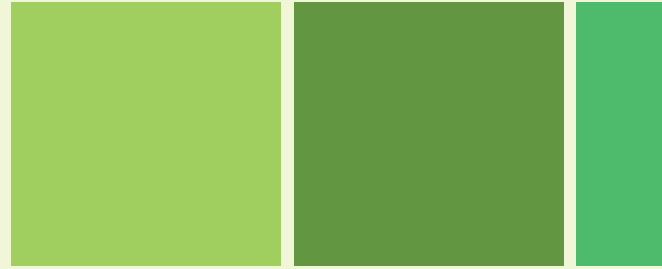
C'est en réponse à cette volonté manifeste que l'administration municipale doit poser les gestes concrets qui feront en sorte que notre environnement connaisse un sort radicalement opposé à ce qu'il a été durant des décennies.

La politique environnementale que la Ville vient d'adopter constitue un premier pas dans cette direction.

Cette politique est en fait un outil devenu nécessaire à la fois pour mieux contrôler le développement, et pour mobiliser l'ensemble des intervenants du milieu.

L'intégration de principes de saine gestion de l'environnement dans la planification à court, moyen et long terme, devient ainsi un incontournable pour tous, chacun dans son champ respectif d'intervention.

Tous doivent être conscients de l'urgence d'agir pour assurer un meilleur développement respectueux des milieux naturels, et pour adopter des habitudes de vie plus respectueuses de leur environnement.



Cette attitude doit faire partie d'une approche globale afin de favoriser une meilleure qualité de vie maintenant et pour en assurer le maintien pour les générations à venir.

L'objectif est valable, d'autant plus que nous ne partons pas de zéro puisque notre préoccupation de protection de l'environnement se manifeste déjà dans la problématique de gestion des résidus domestiques (les 3RV : réduction, réutilisation, recyclage et valorisation) et dans diverses autres initiatives.

Cette politique environnementale n'est donc que le premier pas. Il devra y en avoir d'autres pour, éventuellement, préconiser une approche de développement durable englobant les aspects environnementaux, sociaux et économiques.

Cependant, le virage à prendre, pour les individus aussi bien que pour les entreprises, doit être progressif et favoriser une implantation graduelle au quotidien.

Et c'est ce que la Ville, pour sa part, entend prôner pour le plus grand bénéfice des citoyens d'aujourd'hui et ceux de demain.

Le Maire de Saint-Hyacinthe

Claude Bernier

Claude Bernier

L'environnement à Saint-Hyacinthe

Pour aujourd'hui et pour demain!

Le mot de la Direction générale

Après plusieurs mois d'efforts, de réflexion et d'analyse, voilà que la Ville de Saint-Hyacinthe se dote d'une véritable politique environnementale.

Découlant d'un exercice de consultation élargi qui a permis de dresser un état de situation concernant nos pratiques actuelles en matière d'environnement, d'identifier les forces et les faiblesses de notre milieu, ce qui constitue notre bilan environnemental, nous avons su dégager, par cette première politique environnementale, les grands principes et objectifs qui devront guider nos actions au cours des prochaines années. Elle vient en quelque sorte donner la mesure du défi à relever.

Évidemment, l'adoption d'une telle politique implique que désormais, nous nous engageons à faire certaines choses différemment, à modifier des comportements afin d'œuvrer activement à l'amélioration constante de notre cadre de vie de façon à offrir aux générations futures un environnement de qualité. À cet effet, on ne peut miser que sur la bonne foi de tous et sur le hasard. Il nous faut, en fait, porter un regard et une réflexion constante sur nos choix et nos actions pour que nous puissions faire la différence et c'est précisément ce à quoi nous convie la présente politique.

Véritable projet collectif, la politique environnementale de la Ville de Saint-Hyacinthe n'interpelle pas que l'organisation municipale, mais bien toute la collectivité maskoutaine, car la majorité des enjeux qui sont mis en lumière déborde largement le cadre de la municipalité. Toutefois, la Ville de Saint-Hyacinthe, déjà très active dans de nombreux créneaux environnementaux, entend assumer ses responsabilités dont celle de mobiliser les différents acteurs du milieu et bien sûr, de prêcher par l'exemple.



C'est précisément dans cet esprit que s'inscrit le Plan d'action 2010-2014 qui accompagne la présente politique. Regroupant une soixantaine d'actions bien définies, ce plan identifie les leaders et partenaires invités à porter différents dossiers, établit un calendrier d'intervention et précise les cibles visées de même que les indicateurs qui permettront de mesurer notre progression.

Chose certaine, l'implication et la collaboration de tous et chacun sont maintenant indispensables au succès de ce grand chantier qui s'ouvre devant nous. Nous vous remercions à l'avance pour celles que vous nous offrirez d'emblée.

La réussite de notre projet collectif repose sur la rigueur et la détermination que nous démontrerons à compter de maintenant. Puisse nous être tous ensemble à la hauteur pour notre plus grand bénéfice et pour celui de ceux et celles qui suivront.

Louis Bilodeau
Directeur général

L'environnement à Saint-Hyacinthe

Pour aujourd'hui et pour demain!

La méthodologie

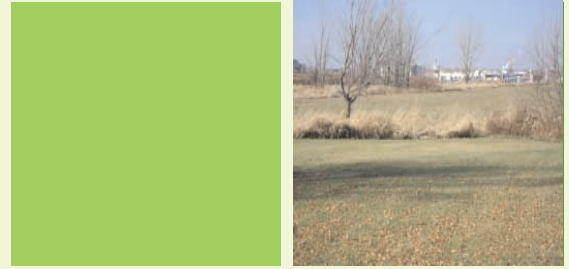
La politique environnementale est le fruit d'une démarche très rigoureuse s'étant échelonnée de novembre 2008 à mai 2010.

Elle s'appuie sur un diagnostic qui a requis une importante recherche documentaire portant sur les pratiques internes à la Ville, sur une partie de l'imposante réglementation régissant les diverses facettes de la gestion environnementale au Québec, sur les tendances en matière de gestion environnementale et de développement durable et sur les meilleures pratiques en vigueur autant au Québec qu'au Canada, ou à l'étranger.

L'équipe de Nature-Action Québec (NAQ) retenue pour accompagner la Ville dans sa réflexion a réalisé au-delà d'une trentaine d'entrevues avec des employés municipaux et des représentants d'organismes économiques, sociaux et écologiques.

La recherche et les entrevues ont conduit à un premier diagnostic qui a été présenté au conseil municipal avant de passer à une phase de consultation plus intensive auprès du Comité consultatif en environnement (CCE) constitué de douze membres dont six sont issus du milieu sociocommunautaire.

Le bilan a été déposé sur le site Internet de la Ville pour permettre à la population et aux groupes d'intérêt d'en prendre connaissance et de le commenter au besoin, par voie de mémoires écrits ou lors de la tenue de séances de consultation qui ont eu lieu à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe, les 29 avril et 5 mai 2009.



Le 6 juillet 2009, le conseil municipal a procédé à l'adoption d'une résolution reconnaissant les grands principes de sa future politique environnementale. Dans les mois suivants, des travaux supplémentaires découlant de la présentation du Bilan environnemental 2008 ont permis l'élaboration d'un plan d'action.

L'environnement à Saint-Hyacinthe

Pour aujourd'hui et pour demain!

Préambule - Au rythme du 21^e siècle

L'environnement, sous toutes ses formes, est devenu un élément de gestion incontournable pour les administrations publiques. La gestion environnementale fait désormais partie du quotidien des gouvernements, à tous les paliers.

La Ville de Saint-Hyacinthe ne fait pas exception et cela, depuis plusieurs années déjà. Toutefois, le temps est venu pour la Ville de Saint-Hyacinthe de se doter d'un cadre de référence global pour assurer la protection de l'environnement dans une perspective de développement durable. Un développement qui, comme le soulignait la Commission Brundtland (1987) et repris lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

La présente politique environnementale s'inspire donc des principes de saine gestion environnementale véhiculés depuis plus de deux décennies, avec insistance, par les Nations Unies, les regroupements écologiques et les gouvernements.

Longtemps décriés comme des revendications marginales de mouvements écologiques, les principes de saine gestion environnementale visant à réduire notamment les gaz à effet de serre (GES), les sources de contamination de l'eau potable et l'enfouissement des déchets, font désormais la presque unanimité dans la population. La réticence de quelques-uns étant contrée par l'enthousiasme de la majorité.

L'élection récente du nouveau président américain, Barack Obama et les croisades menées par Al Gore, ancien vice-président américain ou encore celles du Dr David Suzuki dont la Fondation est reconnue



internationalement, ont maintenu l'environnement à l'avant-scène des préoccupations de développement économique et social, à travers le monde.

La présente politique s'appuie sur un bilan environnemental en date de 2008.

Ce bilan a permis d'identifier 11 champs d'intervention conduisant à l'identification de principes directeurs engageant à la fois l'administration municipale et plus progressivement, l'ensemble des partenaires dispensateurs de services à la collectivité.

Un bilan de qualité permet de dégager une VISION commune de ce que sera le développement environnemental de la Ville de Saint-Hyacinthe au cours des 10 à 15 prochaines années.

La Ville de Saint-Hyacinthe souhaite que cette VISION soit partagée, adoptée et soutenue par les individus, les corporations publiques et privées, les institutions et les mouvements associatifs oeuvrant sur son territoire. Cette VISION commande donc une mobilisation et une responsabilisation sans précédent de l'ensemble de sa population ainsi qu'un engagement à réaliser progressivement les objectifs de la présente politique.

L'environnement à Saint-Hyacinthe

Pour aujourd'hui et pour demain!

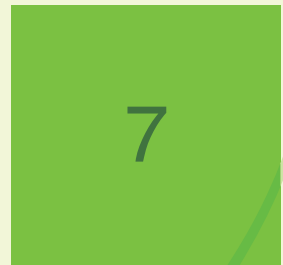
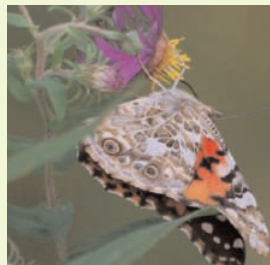
Les enjeux

Parmi les principaux enjeux de la présente politique, on retrouve le maintien des acquis, notamment en matière de gestion des matières résiduelles et de la mise à niveau des installations septiques individuelles (Règlement Q-2, r.8).

La qualité des eaux de la rivière Yamaska, à la hauteur de Saint-Hyacinthe, est aussi en tête de liste des préoccupations de l'ensemble des personnes interviewées et de celles ayant choisi de se faire entendre lors des consultations publiques. La rivière Yamaska, reconnue comme étant une des rivières les plus polluées au Québec, possède un vaste bassin versant touchant 12 MRC et 90 municipalités sur un territoire reconnu pour la qualité exceptionnelle de ses sols.

Un autre enjeu de taille est la mobilisation de l'ensemble des intervenants en développement économique, social et environnemental sur le territoire, y compris le monde agricole dont les activités dominent sur plus de 80 % dudit territoire.

La Ville de Saint-Hyacinthe jouit d'une notoriété particulière comme technopole agroalimentaire, grâce à un noyau stratégique d'institutions dont l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA), l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), le Centre de recherche et de développement sur les aliments (CRDA), la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal et le Cégep de Saint-Hyacinthe ainsi qu'à la présence de bureaux gouvernementaux et associatifs qui dispensent d'importants services aux agriculteurs (L'union des producteurs agricoles (UPA), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), Financière agricole, etc.). La Ville doit miser sur une implication significative et soutenue de la part des organismes précités en tant qu'acteurs pour réaliser certains des objectifs de la présente politique.



Faire de l'environnement un facteur important d'attraction et d'embellissement de la Ville notamment par le biais de l'assainissement et de la mise en valeur de la rivière Yamaska, le reboisement du secteur urbain ainsi que l'amélioration continue du transport en commun, constitue un enjeu important qui dépasse de la seule gestion environnementale, pour mettre en valeur des orientations concrètes de développement durable.

D'autre part, l'enjeu régional de la présente politique est de s'inscrire harmonieusement dans la vision de la Conférence régionale des élus de la Montérégie Est en matière de développement durable. Voici un extrait du Cadre de vie énoncé par la CRÉ Montérégie Est et disponible au : www.concertationmonteregie-est.org

« Ce projet de région est représenté par une forme sphérique qui illustre l'indissociabilité des concepts liés au développement durable, ainsi que l'importance des interrelations. Il s'agit en fait d'une approche en continu qui vise l'équilibre entre l'utilisation des ressources et la qualité de vie de la population. »

La Ville de Saint-Hyacinthe est un des joueurs les plus importants de la CRÉ Montérégie Est avec, notamment, les autres Cités régionales dont : Cowansville, Saint-Jean-sur-Richelieu, Sorel-Tracy et Granby.

L'environnement à Saint-Hyacinthe

Pour aujourd'hui et pour demain!

La vision de Saint-Hyacinthe en l'an 2020

La Ville de Saint-Hyacinthe est une ville de dimension humaine. Elle exerce un leadership fort et reconnu au cœur des plus belles et riches plaines du Saint-Laurent, traversées par la rivière Yamaska dont les eaux ont été assainies, grâce à une mobilisation sans précédent des intervenants du milieu. Ville verte par définition et par vocation, elle vit en harmonie avec les éléments de la nature et avec ceux et celles qui ont choisi d'exploiter ses terres pour le bénéfice des générations actuelles et futures. La Ville de Saint-Hyacinthe vit au rythme du 21^e siècle grâce à une gestion environnementale inspirée des meilleures pratiques notamment en gestion des matières résiduelles. Saint-Hyacinthe continue à s'épanouir comme terre d'accueil pour les nouveaux arrivants, en observant les principes d'équité, d'égalité et d'intégration de tous et de toutes, dans un souci d'équilibre.



8

L'environnement à Saint-Hyacinthe

Pour aujourd'hui et pour demain!

La mission des acteurs en développement

La politique environnementale de la Ville de Saint-Hyacinthe se veut avant tout un cadre de référence permanent et évolutif pour l'ensemble de sa population et spécifiquement pour les acteurs du développement, et ce, afin d'assurer la protection de l'environnement et le respect des principes du développement durable.

La politique est un outil de mobilisation et de motivation de la communauté à souscrire, au quotidien, à de bonnes pratiques environnementales. Les pratiques qui y sont préconisées favorisent notamment la réduction des gaz à effet de serre, la protection et la conservation des milieux naturels et la mise en valeur des écosystèmes terrestres et aquatiques.

Relativement à l'assainissement de la rivière Yamaska, la mobilisation devra s'étendre à l'ensemble des MRC et des municipalités du bassin versant.

La politique doit conduire à l'adoption d'un plan d'action concret, réaliste et mesurable auquel souscriront les citoyens, les administrations publiques, les commerçants, l'industrie, le milieu agricole et les organismes communautaires.



L'environnement à Saint-Hyacinthe

Pour aujourd'hui et pour demain!

L'énoncé de politique environnementale

LES PRINCIPES

La Ville de Saint-Hyacinthe intègre la protection de l'environnement à l'ensemble de ses activités et vise à réduire au minimum les incidences que celles-ci ont sur l'environnement.

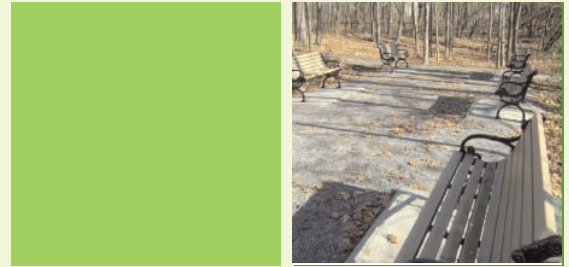
La Ville de Saint-Hyacinthe s'engage à exercer un leadership fort de façon à mobiliser sa population; autant les individus que les associations, les regroupements, les institutions, le commerce, l'industrie et le milieu agricole afin qu'ils intègrent des mesures de protection de l'environnement à l'ensemble de leurs activités et comportements de façon à réduire au minimum leurs indices sur l'environnement.

La Ville de Saint-Hyacinthe s'engage à promouvoir une saine gestion environnementale sur son territoire en s'inspirant des principes énoncés dans la Charte de développement durable de la CRÉ Montérégie Est (2008), l'Agenda 21 issu du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro (1992) et la Stratégie de développement durable du gouvernement du Québec (2006), notamment en respectant les lois et règlements en matière d'environnement auxquels elle est assujettie et en visant l'amélioration continue.

LA PORTÉE DE LA POLITIQUE

La présente politique s'applique à tous les services et organismes municipaux de même qu'à leurs employés.

Chaque gestionnaire doit s'assurer que ses employés adhèrent à cette politique et comprennent leurs responsabilités à l'égard de sa mise en oeuvre.



La présente politique vise l'adhésion sur une base volontaire de l'ensemble des citoyens mais, plus particulièrement, des nombreuses institutions dispensant les services à la population et contribuant au maintien d'une saine qualité de vie sur l'ensemble du territoire. Cette politique devra favoriser la mise en place progressive de mécanismes de protection, de restauration et de mise en valeur de l'environnement, pour le bénéfice des générations actuelles et futures.

L'environnement à Saint-Hyacinthe

Pour aujourd'hui et pour demain!

L'énoncé de politique environnementale (suite)

LA GOUVERNANCE

Dans le respect des principes fondamentaux énoncés plus haut, la municipalité précisera la structure organisationnelle, les responsabilités, les pratiques et les procédures nécessaires à l'application de la présente politique environnementale et en appliquera les balises suivantes :

- Établir et réexaminer périodiquement des objectifs et des cibles;
- Adopter et mettre en oeuvre un plan d'action découlant de ces objectifs;
- Favoriser la prise en charge de la gestion environnementale par chacune des unités organisationnelles;
- Sensibiliser les employés à la protection de l'environnement et les engager dans la démarche d'amélioration continue de la municipalité;
- Effectuer des vérifications périodiques afin de s'assurer que les processus environnementaux établis sont respectés et efficaces;
- Une fois l'an, rendre compte des résultats du plan d'action annuel, auprès du conseil municipal et du public;
- Réviser la présente politique tous les cinq ans.

LES RÔLES ET LES RESPONSABILITÉS

La Ville de Saint-Hyacinthe se dotera d'outils nécessaires à la réalisation des objectifs découlant de la présente politique.

La Direction générale de la municipalité est responsable de l'application de cette politique.

De plus, la municipalité assurera une diffusion de la présente politique environnementale auprès de tous les intervenants du milieu de la santé, des services sociaux, communautaires, éducatifs et associatifs : Commission scolaire, Cégep, Centre local de développement (CLD), Corporation de développement commercial (CDC), Centre de santé et de services sociaux (CSSS), Chambre de commerce et de l'industrie, ITA, IRDA, etc.

Bien que la Ville possédait déjà un comité environnemental au sein duquel des citoyens pouvaient faire part de leurs préoccupations, l'adoption de la présente politique permettra à la Ville de travailler de façon plus structurée dans ses différents mandats et surtout de considérer avec attention certains aspects jugés importants et structurants. Par ailleurs, un repositionnement de notre comité environnemental nous permettra aussi de faire rayonner la politique jusque chez différents partenaires de la communauté.



L'environnement à Saint-Hyacinthe

Pour aujourd'hui et pour demain!

La mise en œuvre

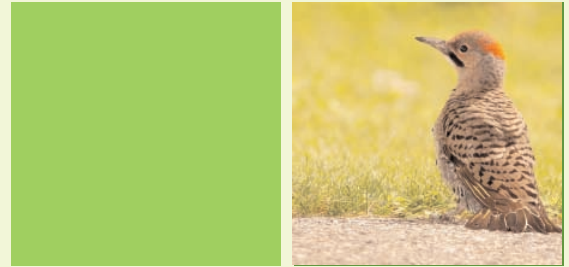
L'adoption d'une politique environnementale à Saint-Hyacinthe viendra inévitablement modifier certaines habitudes de consommation et de travail à l'intérieur de l'administration municipale et chez les principaux partenaires qui seront appelés à y adhérer.

Pour la Ville de Saint-Hyacinthe, la nouvelle politique environnementale constitue un engagement ferme à faire les choses autrement afin de protéger l'environnement et améliorer la qualité de vie de ses citoyens.

La mise en œuvre de la politique environnementale sera la responsabilité de la Direction générale de la Ville qui, de concert avec le service de l'Urbanisme, agira à titre de coordonnateur du CCE. Ce comité regroupera différents acteurs provenant des secteurs agricole, communautaire, de l'éducation et de la santé ainsi que des citoyens.

La politique fixe des objectifs qui collent à la réalité de Saint-Hyacinthe comme ville de services, technopole agroalimentaire et satellite de Montréal. Quant au plan d'action qui en sera issu, il prendra l'allure d'un plan quinquennal qui tiendra compte des disponibilités budgétaires à la fois de la Ville et des partenaires visés par la politique.

Le plan d'action sera assorti de critères d'évaluation annuels pour permettre à la Ville et à ses partenaires d'évaluer le cheminement de chacun et d'ajuster le tir au besoin.



12

L'environnement à Saint-Hyacinthe

Pour aujourd'hui et pour demain!

La conclusion

Désormais, il appartient à l'ensemble des contribuables, citoyens individuels et corporatifs, de faire de l'environnement une préoccupation quotidienne en s'engageant à poursuivre les efforts nécessaires pour façonner un monde meilleur, autant pour les générations actuelles que pour les générations futures.

Si, pendant longtemps, la gestion environnementale ne préoccupait que quelques individus souvent catalogués de marginaux, aujourd'hui, grâce à leur ténacité et à leur détermination, la gestion environnementale a non seulement pris l'allure d'un incontournable, mais elle est aussi devenue rentable financièrement.

Les nouvelles mesures d'efficacité énergétique ou de réduction des GES donnent des résultats immédiats pour ceux et celles qui y adhèrent. Cependant, il y a encore de la résistance, des individus qui n'y croient pas. En revanche, ce sont eux maintenant les marginaux.

Les attentes sont grandes, il y a beaucoup de travail à accomplir et la réalisation de celui-ci ne pourra s'effectuer que progressivement, si ce n'est que pour des raisons budgétaires. Néanmoins, il faut y croire et adhérer à la théorie toujours pertinente des petits pas.

La politique environnementale est présentée en tenant compte de principes, d'objectifs et d'actions qui peuvent paraître isolés mais, dans les faits, une politique environnementale est un tout dont les composantes sont interreliées. Il ne faut pas perdre de vue que toute action doit être évaluée et accomplie dans une perspective intégrée.



13

• Les remerciements

La réalisation de cette première politique environnementale aura été possible grâce au concours d'une cinquantaine de personnes ayant accepté de rencontrer les représentants de NAQ en entrevues ou de se libérer afin d'assister aux rencontres de groupes.

L'environnement à Saint-Hyacinthe

Pour aujourd'hui et pour demain!



Crédits

RÉDACTION

Nature-Action Québec

MISE EN PAGE ET GRAPHISME

Goddard Communications

SUPERVISION

Direction générale
en collaboration avec le
service de l'Urbanisme de la
Ville de Saint-Hyacinthe

PHOTOGRAPHIES

Ville de Saint-Hyacinthe
M. René Pelletier
M. Réal Brodeur
Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains